



Devis dentiste, réflexion avant de signer

Par **Michèle**, le **20/01/2013** à **19:30**

Bonsoir,
Je dois prendre un rendez vous chez 2 dentistes pour des travaux d'implants et de prothèse donc sans doute coûteux. J'ai vu sur leur site, qu'il faut signer leur devis le jour de la consultation, mais je voudrais réfléchir avant de signer à leur proposition car je ne sais pas du tout quel sera le montant de leurs prestations et si je signe, j'ai peur de m'engager et de ne pas pouvoir faire les travaux si le montant est trop élevé. Est-ce que je suis obligée de signer ce devis le jour même ou bien est-ce que je peux réfléchir et revenir pour le signer ?
Je sais qu'il y a un délai de rétractation, mais je ne veux en aucun cas signer ce devis le jour même. Puis je le faire ?
Merci pour votre réponse